

Je veux l'assurer, aujourd'hui, que si un jour—on ne connaît pas les desseins de la Providence—je venais à détenir quelques responsabilités, j'écouterai avec une attention spéciale les requêtes qu'il pourrait alors me présenter.

Aujourd'hui, c'est moi qui fais appel à sa bienveillante attention et qui cherche à déclencher, chez lui, beaucoup de libéralisme et de libéralité.

Je veux appeler l'attention de l'honorable ministre sur deux points: d'abord sur l'accroissement du trafic aérien, à Dorval, lors de l'Exposition universelle et, deuxièmement, sur la nécessité de mettre l'aéroport de Sherbrooke, qui se trouve situé dans ma région, en état de servir, à cet effet.

Il a été établi que l'aéroport de Dorval ne suffira pas aux besoins de l'Exposition. En 1967, on prévoit que le nombre d'envols, en provenance des États-Unis seulement, va tripler quotidiennement. Dorval se limiterait alors à ne recevoir que les gros avions à réaction, et on se servira de celui de Saint-Hubert pour lui aider.

Il faut donc organiser les moyens de transport dans une zone propice à l'Exposition. Les problèmes qui surgiront ne se limitent pas seulement aux seuls atterrissages d'avions; il faudra décongestionner l'aéroport de Dorval des touristes et de leurs bagages. C'est pourquoi l'honorable ministre doit songer à améliorer immédiatement le rythme et les conditions du trafic aérien, en vue de l'avènement prochain de l'Exposition.

L'aéroport de Sherbrooke, monsieur le président, est assurément la réponse aux difficultés qui surgiront. L'aéroport de Sherbrooke est situé, par route carrossable, à une heure et trente minutes du terrain de l'Exposition, maintenant qu'une autoroute, depuis deux ans, relie Sherbrooke à Montréal.

Notre aéroport est situé à proximité des frontières américaines et le touriste américain pourra jouir aussi facilement d'une liaison entre Sherbrooke et l'Exposition, par hélicoptère et par avion.

Il est évident que Montréal manquera de services d'hôtellerie et de restaurant. Sherbrooke et la région offrent des commodités enviables et pourront suppléer à cette déficience. Beaucoup d'autres motifs pourraient être invoqués pour justifier le parachèvement et l'importance à donner à l'aéroport de Sherbrooke.

L'aéroport de Sherbrooke revêt une importance appréciable. L'honorable ministre se souviendra qu'il est situé sur les hauteurs, et qu'il s'étend sur un plateau des plus favorable à la navigation aérienne.

Il a été construit dans la période de 1959 à 1961 et comprend dans le moment—bien que

les plans initiaux prévoient un plus grand nombre de pistes d'envol—une piste d'envol longue de 6,000 pieds. Il possède un radiophare non directionnel et une station aéronautique. Ces travaux ont coûté la somme de \$1,221,564 au gouvernement. Une aérogare vient d'être terminée au coût additionnel de \$115,000. En outre, le terrain est tout à fait prêt pour y construire une seconde piste d'envol.

D'après les renseignements révélés à la Chambre le 28 juin 1965—que nous pouvons lire à la page 2920 de la version française du compte rendu officiel—l'aéroport de Sherbrooke peut maintenant recevoir les DC-8 et pourrait accueillir les DC-8, et les Boeing 707, si sa piste était allongée de 1,000 pieds.

En conséquence, ma demande au ministre s'exprime par quatre objectifs:

Premièrement: adjoindre l'aéroport de Sherbrooke à celui de Dorval, en prévision de l'accroissement du trafic aérien lors de l'Exposition universelle;

Deuxièmement: à la plus proche convenance, accorder des crédits pour allonger à 7,000 pieds la piste d'envol existante, afin que les DC-8 et les Boeing 707 puissent facilement y atterrir;

Troisièmement: étudier la nécessité de construire une deuxième piste de 7,000 pieds.

Enfin, payer à la cité de Sherbrooke 50 p. 100 du coût de l'aérogare, en augmentant la subvention de \$26,709 à \$57,500.

Je demande au ministre de réviser et d'augmenter la subvention relative à l'aérogare car, selon une déclaration du maire de Sherbrooke, M^e Armand Nadeau, c.r., en date du 21 décembre 1965, il y a eu des erreurs dans le calcul du cubage pour fins de subvention.

En outre, Son Honneur le maire de Sherbrooke, en la même circonstance, a rappelé que l'honorable ministre avait promis, lors de son dernier passage à l'Hôtel de ville de Sherbrooke, que le gouvernement fédéral paierait la moitié du coût de construction de l'aérogare.

Voilà quelques suggestions qui justifient l'importance qu'il faut accorder à cet aéroport. Voilà donc un emplacement qui pourrait servir à un bon usage et qui dort actuellement comme un monstre, mais qui pourrait se réveiller avec beaucoup de dynamisme à l'occasion de cette Exposition universelle qui s'ouvrira bientôt.

Je crois que donner suite à ces revendications répondrait à un désir non seulement des gens de Sherbrooke, mais également de ceux des Cantons de l'Est et de la province. Ce serait un bon placement pour le gouvernement fédéral, car l'honorable ministre, titulaire du ministère des Transports, sait fort